




<b>BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR</b> CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE) <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i> Rue Gaucheret, 92-94, 1030 Bruxelles tel: 02/227.57.02  <b>Site internet : <a href="http://www.irceline.be">http://www.irceline.be</a></b>	VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ 
	
	

## Bulletin du vendredi 07 août à 10h00

### Ozone: bulletin d'information :

- *Hier jeudi 6 août : concentrations d'ozone élevées, dépassement du seuil d'information européen dans 2 stations de mesure en Flandre*
- *Aujourd'hui vendredi 07/08 : concentrations d'ozone élevées, risque de dépassement du seuil d'information européen dans le nord du pays.*
- *Demain samedi 08/08: augmentation des concentrations, dépassement prévu du seuil d'information européen dans une grande partie du pays.*
- *Dimanche 09/08 et jours suivants: risque de dépassement du seuil d'information européen*

### OBSERVATIONS

#### Hier jeudi 06 août:

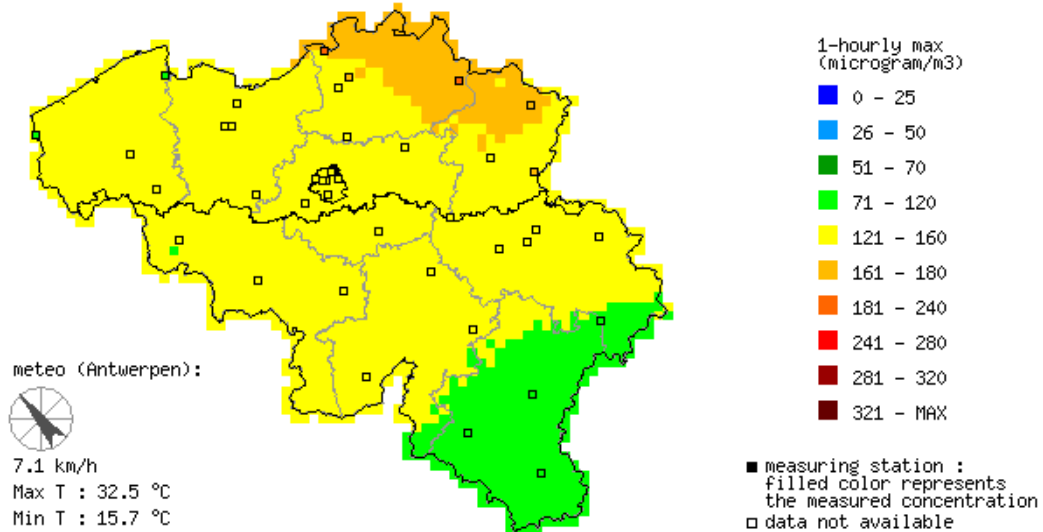
Hier jeudi 06 août 2020, des concentrations d'ozone élevées ont été mesurées dans les réseaux de mesure des trois régions. Le seuil européen d'information de 180 µg/m<sup>3</sup> a été dépassé dans deux points de mesure. 180 µg/m<sup>3</sup> est, en Europe, la concentration d'ozone à partir de laquelle la population doit être informée.

Les dépassements du seuil d'information européen ont été mesurés aux stations suivantes :

Code	Localité	Durée du dépassement	Concentration maximale horaire (microgrammes (µg)/m <sup>3</sup> )	Concentration maximale sur 8 heures (microgrammes (µg)/m <sup>3</sup> )
42N016	Dessel	19h00 - 20h00	181 µg/m <sup>3</sup> à 20h00	156 µg/m <sup>3</sup> à 21h00
42R831	Berendrecht	19h00 - 21h00	187 µg/m <sup>3</sup> à 20h00	172 µg/m <sup>3</sup> à 22h00

Les concentrations horaires maximales pour la journée d'hier ont atteint en Flandre 187 µg/m<sup>3</sup> (Dessel), à Bruxelles 147 µg/m<sup>3</sup> (Neder-over-Heembeek), en Wallonie 143 µg/m<sup>3</sup> (Corroy-Le-Grand).

Daily highest 1-hourly Ozone concentrations on: Thursday 06/08/2020

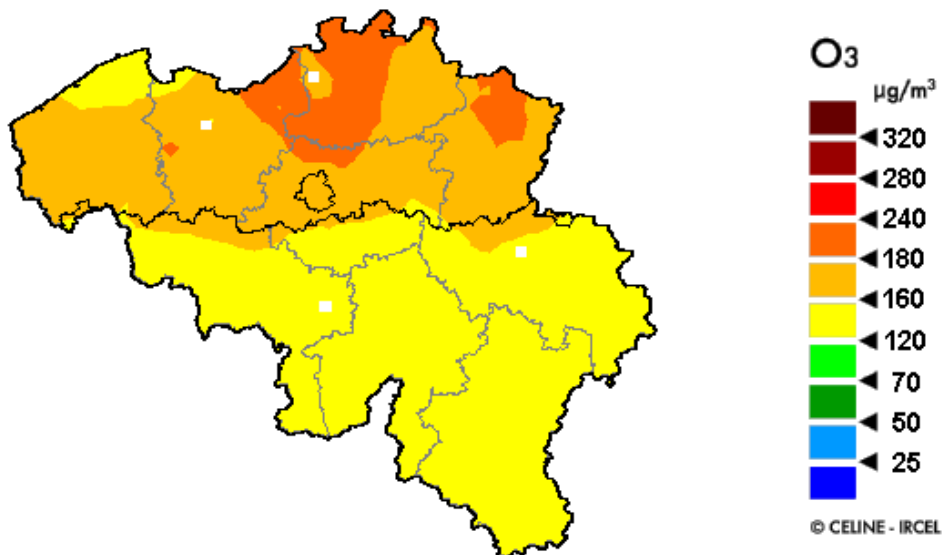


Concentration horaires maximales pour le jeudi 06 août 2020

## PRÉVISIONS DES CONCENTRATIONS D'OZONE

### Aujourd'hui vendredi 07 août

Aujourd'hui, le temps sera de nouveau très chaud et ensoleillé. Les températures atteindront 35 degrés en Campine. Le vent sera faible de secteur est à sud-est. Les concentrations d'ozone vont augmenter, avec des risques de dépassement du seuil d'information européen dans le nord du pays.

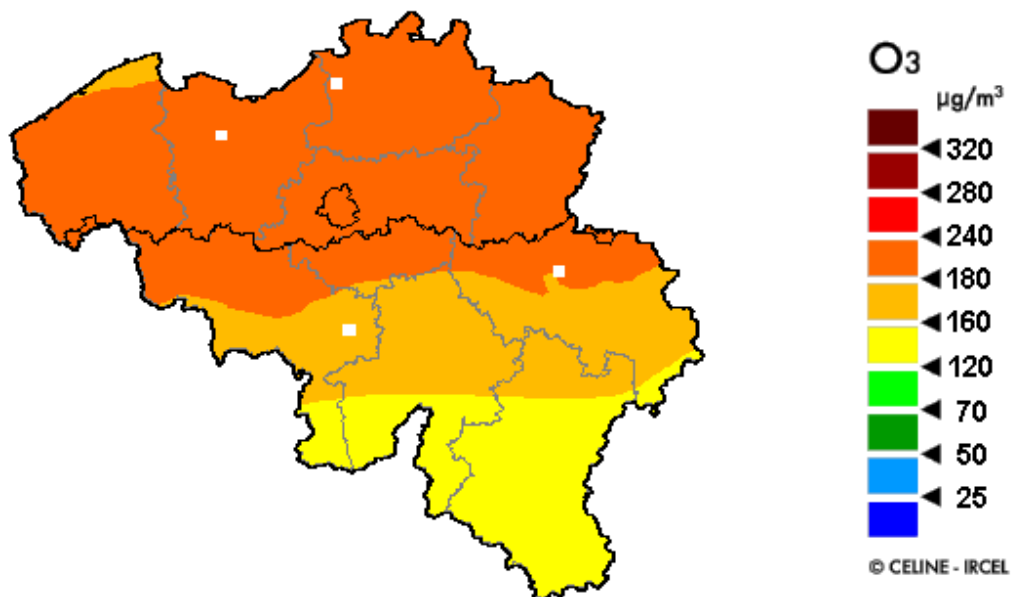


Concentrations horaires maximales prévues pour le vendredi 07 août 2020.

- Concentrations maximales horaires prévues : entre 135 et 185 µg/m<sup>3</sup>
- Seuil européen d'information de 180 µg/m<sup>3</sup> : risque de dépassement du seuil d'information dans le nord du pays.

### Demain samedi 08 août

Demain, les températures seront toujours très élevées, avec des maxima prévus de 37 °C en Campine. Le temps restera ensoleillé, avec quelques nuages épars, et un vent soufflera faiblement de secteur nord-est. Les concentrations d'ozone continueront d'augmenter, et le risque de dépassement du seuil européen d'information sera important dans une grande partie du pays.

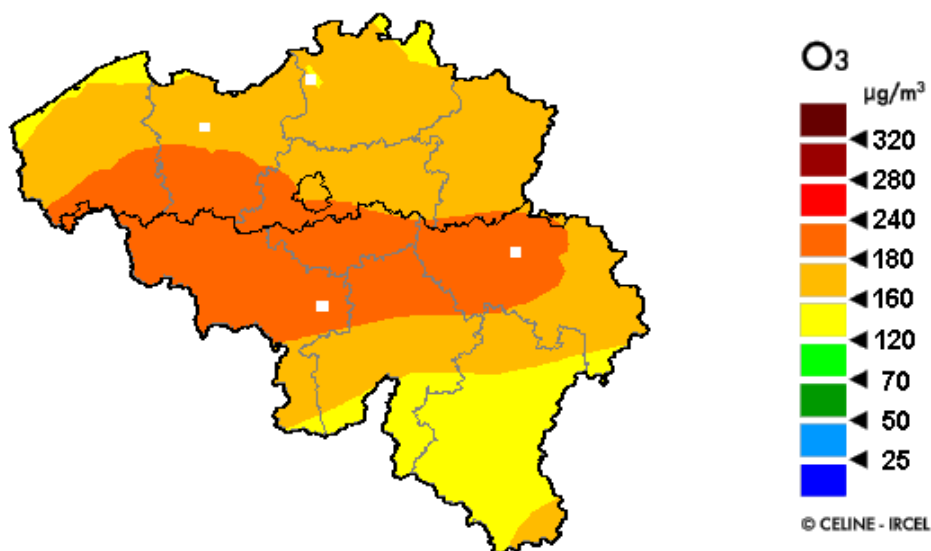


*Concentrations horaires maximales prévues pour le samedi 08 août 2020*

- **Concentrations maximales horaires prévues : entre 155 et 215 µg/m<sup>3</sup>**
- **Seuil européen d'information de 180 µg/m<sup>3</sup> : risque de dépassement dans une grande partie du pays. Le risque le plus important se situe dans le centre et le nord du pays.**

### Après-demain dimanche 09 août

Après-demain dimanche, les températures seront toujours élevées, le temps ensoleillé avec quelques alternances nuageuses. Le vent sera faible à modéré. Ces conditions météorologiques feront légèrement diminuer les concentrations, mais celles-ci resteront toujours élevées. Le risque de dépassement du seuil européen d'information reste présent dans plusieurs parties du pays.



Concentrations horaires maximales prévues pour le dimanche 09 août 2020

- Concentrations maximales horaires prévues : entre 160 et 190  $\mu\text{g}/\text{m}^3$
- Seuil européen d'information de 180  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  : risque de dépassement du seuil d'information dans le centre du pays.

#### Situation après dimanche 09 août

Selon les prévisions, le temps devrait rester très chaud de lundi à mercredi, avec encore des maxima prévus au-dessus de 35°C. Cependant, les alternances nuageuses augmenteront, ainsi que le risque d'averses orageuses.

Plus d'infos sur les prévisions de concentrations d'ozone dans nos prochains bulletins.

*Attention* : les cartes de prévisions ci-dessus sont basées sur les résultats de modèles de qualité de l'air. Ces modèles possèdent une incertitude ; les concentrations qui seront mesurées pourraient être plus élevées ou plus basses que prévu.

#### DERNIERES INFORMATIONS sur les CONCENTRATIONS en OZONE

Les concentrations actualisées en ozone sont affichées en temps réel sur notre Website <http://www.irceline.be>, avec une mise à jour horaire. Le site présente également les concentrations maximales pour aujourd'hui, demain et après-demain, obtenues par le modèle de prévision SMOGSTOP. Les prévisions sont remises à jour vers midi.

Pour obtenir ce bulletin de la qualité de l'air (aussi) par courrier électronique, veuillez vous inscrire à notre « mailing list » sur notre site internet.

#### EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTE ET PRECAUTIONS A PRENDRE

En fonction des concentrations dans l'air ambiant, de la durée d'exposition, de la sensibilité des personnes exposées et de leurs activités, les symptômes suivants peuvent être observés :

- difficultés respiratoires, notamment lors d'efforts physiques importants ;
- éventuelle irritation des yeux et des voies respiratoires supérieures ;
- toux chez les personnes sensibles ;
- augmentation de la fréquence et de la gravité des symptômes chez les personnes asthmatiques.

**A titre préventif, les personnes particulièrement sensibles à la pollution atmosphérique (enfants, personnes âgées, personnes souffrant de problèmes respiratoires...) doivent éviter les efforts physiques inhabituels et tout exercice en plein air entre 12h et 22h.**

De plus, il est recommandé à chacun de s'abstenir de tout effort physique soutenu (par exemple le jogging) durant cette période.

Les concentrations d'ozone sont généralement inférieures de 50 % (valeur moyenne dépendant de l'aération et de la ventilation) à l'intérieur des bâtiments.

### SEUILS EUROPEENS

La valeur cible européenne pour la protection de la santé est basée sur la valeur moyenne des concentrations sur une durée de 8 heures ; celle-ci s'avère pertinente pour étudier les effets de l'ozone sur la santé. Comme indiqué dans la directive 2008/50/CE, les maxima journaliers des moyennes glissantes des concentrations sur 8 heures ne doivent plus dépasser le seuil de 120 microgrammes/m<sup>3</sup> plus de 25 fois par année civile (moyenne calculée sur 3 ans). L'objectif à long terme vise à ce qu'il n'y ait plus aucun dépassement de ce seuil. Pour ne pas être obligé d'attendre les 8 heures requises pour le calcul de la moyenne, les seuils d'information (180 microgrammes/m<sup>3</sup>) et d'alerte (240 microgrammes/m<sup>3</sup>) à la population sont exprimés en fonction de concentrations horaires.

Pour toutes les personnes qui effectuent des exercices physiques à l'extérieur, l'exposition aux concentrations moyennes sur 8 heures supérieures à 120 microgrammes/m<sup>3</sup> peut occasionner temporairement une diminution des fonctions respiratoires estimées à :

<b>Concentrations d'ozone moyennes sur 8 heures</b>	<b>Diminution estimée des fonctions respiratoires <sup>1(**)</sup></b>
120 – 150	3 – 5 %
150 – 210	5 – 10 %
210 – 250	10 – 15 %
>250	>15 %

### MESURES SUR LE TRAFIC PENDANT UN EPISODE DE POLLUTION

Les plans d'action établis par les Régions imposent des mesures sur le trafic (limitation de la vitesse à 90 km/h sur certains axes routiers et autoroutiers en Flandre et en Wallonie ; circulation alternée suivant les plaques paires et impaires à Bruxelles) **dès que des niveaux de pollution élevés en particules fines sont prévus**. Pour les prochains jours, de tels niveaux ne sont pas attendus.

Il est à remarquer que, si des mesures prises sur le trafic s'avèrent efficaces lors d'un épisode de pollution aux particules fines, de telles mesures ne le sont par contre pas pendant un épisode de pollution élevée par l'ozone (voir [http://www.irceline.be/~celinair/french/pour\\_contre.html](http://www.irceline.be/~celinair/french/pour_contre.html)).

### RECOMMANDATIONS POUR LA PRISE DE MESURES

L'ozone se forme sous l'action du rayonnement solaire UV lors des chaudes journées et en présence d'importantes concentrations d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils (aussi appelés précurseurs). Les principales sources de ces précurseurs sont le trafic routier, la combustion dans l'industrie et le secteur domestique, ainsi que l'utilisation de solvants dans les activités industrielles et domestiques.

Sur base de l'analyse des concentrations observées en ozone et des résultats de modèles, il apparaît que des mesures limitées dans le temps et dans l'espace (par ex., des mesures locales au niveau du trafic prises uniquement lors d'un pic d'ozone) ne permettent pas de réduire les concentrations d'ozone, bien au contraire. En raison de la complexité des réactions photochimiques qui interviennent lors de la formation de l'ozone, il est illusoire de résoudre le problème de la pollution à l'ozone par de telles mesures qui, si elles sont spectaculaires, demeurent inefficaces et donnent au niveau de la population une fausse impression d'apporter une solution à la problématique de l'ozone.

**Seules des mesures durables, drastiques et conduites à l'échelle européenne permettront de résoudre le problème de l'ozone à long terme. En pratique, chacun peut contribuer à la diminution des émissions de précurseurs d'ozone, notamment à travers les actions suivantes appliquées pendant toute l'année :**

- Circuler à pied, à vélo le plus souvent possible
- Privilégier l'utilisation des transports en commun
- Pratiquer le co-voiturage
- Choisir une voiture plus économique du point de vue de sa consommation en carburant
- Veiller à l'entretien régulier de son véhicule

---

<sup>1(\*\*)</sup> La diminution des fonctions respiratoires est exprimée en fonction de la réduction du paramètre FEV1 (Forced Expiratory volume in 1 second), c'est-à-dire la diminution du volume d'air expiré pendant 1 seconde lors d'une expiration forcée.

- Rouler calmement, en évitant les accélérations brusques
- Choisir des peintures à base d'eau contenant moins de solvants et ne nécessitant pas l'emploi de white spirit
- Choisir un mode de chauffage économique à haut rendement
- Faire contrôler et régler son installation de chauffage tous les ans par un spécialiste agréé
- Etc.

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS

##### **En Région flamande :**

- Environnement : *Vlaamse Milieumaatschappij (VMM)*
  - Pour plus d'information sur l'environnement en Flandre : <http://www.vmm.be>
  - Autres informations sur la qualité de l'air en Flandre : <http://www.luchtkwaliteit.be>
- Santé : *Agentschap Zorg en Gezondheid*
  - Pour plus d'information sur l'impact de la chaleur et de l'ozone sur la santé, ainsi que les mesures préventives : <http://www.zorg-en-gezondheid.be/gezondmilieu.aspx>

##### **En Région bruxelloise :** *Bruxelles Environnement (IBGE)*

- Consultez le Pollumètre, mis à jour toutes les heures, par Internet (<http://www.bruxellesenvironnement.be>) ou par téléphone (02 / 775.75.99).
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : 02 / 775.75.75

##### **En Région wallonne :**

- *Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC)* – Internet : <http://www.awac.be>

#### CONTACTS/ PRESSE

##### **En Région flamande :**

- Monsieur Bernard De Potter – tel. : 053/726.210 – e-mail: [b.depotter@vmm.be](mailto:b.depotter@vmm.be)
- Gezondheidseffecten en preventie: Agentschap Zorg en Gezondheid: monsieur Joris Moonens (porte-parole) - GSM: 0490/65.46.40

##### **En Région bruxelloise :**

- Bruxelles-Environnement : Service presse: [presse@environnement.brussels](mailto:presse@environnement.brussels) – 0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Pascal Devos (porte-parole) : GSM : 0478/34.23.77, [pdevos@gov.brussels](mailto:pdevos@gov.brussels)

##### **En Région wallonne :**

- Cabinet de la Ministre Céline Tellier : Nathalie Guilmin – 0499/20.70.16

##### **CELINE :**

- FR : Mme. Virginie Hutsemékers – tél. : 02/227.57.09 GSM : 0499/24.54.43
- NL : Mevr. Charlotte Vanpoucke - GSM : 0486/20.02.20